

I.B – Pièces à fournir

Ville d'Albi

Nom de l'association :

Liste des pièces à fournir :

<i>Nature de la pièce</i>	<i>Caractère</i>	<i>Joint</i>
Compte détaillés de l'association faisant apparaître les résultats de l'exercice ainsi que le report à nouveau (cumuls des résultats passés)	Obligatoire	☐ Du 01/01/2024 au 31/12/2024 ☐ Du 01/07/2024 au 30/06/2025 ☐ Autre du au
Comptes certifiés	Obligatoire si l'association à perçu plus de 153 000€ en N-1	☐ Case à cocher 2
Statuts de l'association	Obligatoire si nouvelle demande ou si modification depuis N-1	☐ Case à cocher 2
Composition du bureau	Obligatoire si nouvelle demande ou modification depuis N-1	☐ Case à cocher 2
RIB	Obligatoire si première demande ou modification depuis N-1	☐ Case à cocher 2
Formulaire de demande de subvention Cerfa n°12156*05 – volets 1,2,3,4,5,7	Les volets 1,2,3,4,5,7 sont obligatoires. Le volet 7 bis n'est obligatoire que si l'association a bénéficié d'aides soumises à la réglementation européenne	☐ Case à cocher 2 ☐ Case à cocher 2
Formulaire de demande de subvention pour un projet spécifique	Uniquement pour les projets spécifiques (une demande par projet)	
Bilan financier des projets spécifique Cerfa n°15059*01	A transmettre après achèvement du projet. Obligatoire pour le versement du solde de la subvention qui n'interviendra qu'après transmission de ce bilan	☐ Case à cocher 2
Annexe B – Partie 8 Compléments d'information	Obligatoire	☐ Case à cocher 2
Annexe B – Partie 9 Demande de subvention d'équipement	Si nécessaire	☐ Case à cocher 2
Contrat d'engagement républicain	Obligatoire	

Fait à Albi, le

Nom et qualité du signataire
Signature